

CONDITIONS D'ACCES AUX APPAREILS

ÉTÉ 2026

GLACIER GRANDE MOTTE

POUR TOUT CAS PARTICULIER SE REFERER AU RESPONSABLE EXPLOITATION

		REMONTÉES MECANIQUES / LIFTS					
		PERCE NEIGE	GRANDE MOTTE	TOIT TERRASSE	VANOISE	PANORAMIQUE	TERMIGNON
				Rooftop			
CATEGORIES		• Autorisé			X Non autorisé		
	SKI, TELEMARK, MONOSKI	•	•	X	•	•	•
	SNOWBOARD, SQUAWL, SNOW ALPIN, STEP ON, FREESNOW (LEASH OBLIGATOIRE)	•	•	X	•	•	•
	SNOWSCOOT, SNOWBIKE, SKIBRID (LEASH OBLIGATOIRE)	•	•	X	• Maximum 2 par siège		X
	SKI DE FOND	•	X	X	•	•	X
	FAUTEUIL SKI	X	X	X	X	X	X
	PARAPENTE	•	•	X	X	X	X
	SPEED RIDING	•	•	X	X	X	X
	PIETON	• Déconseillé aux enfants < 90cm	• Interdit aux enfants < 90cm	• Accompagnement d'un adulte obligatoire pour enfants < 1m25	X	X	X
	PORTE BEBE pour enfant < 110 cm	• Obligatoire	X	X	X	X	X
	POUSSETTE	•	X	X	X	X	X
	ANIMAUX en laisse	•	X	X	X	X	X
	BLESSE TRONC MEMBRE INFÉRIEUR	X	X	X	X	X	X
	BLESSE MEMBRE SUPÉRIEUR	•	X	X	X	X	X
	FAUTEUIL ROULANT	X	X	X	X	X	X

Tout engin non stipulé explicitement dans cette liste n'est pas autorisé sur les remontées mécaniques de Tignes